

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 14

Artikel: Apprenons à mieux connaître le personnel soignant auxiliaire

Autor: J.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comme on l'a constaté au congrès de Dublin de l'Alliance internationale des femmes

Le centre de gravité de la lutte en faveur de l'égalité des droits et des responsabilités s'éloigne de la vieille Europe



La délégation suisse, photographiée avec quelques Nigériennes. On reconnaît Mme Lotti Rückstuhl, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin (chapeau blanc) et chef de délégation. Les deux romandes sont : Mme Lydia Zanchi, de Lausanne, en bas à droite) et Mme Pearl Grobet-Sécrétan, de Genève (blonde, dernier rang)

Le Congrès triennal de l'Alliance internationale des femmes, qui s'est tenu à Dublin (Irlande), du 21 août au 2 septembre, a réuni plus de deux cents femmes, de trente-sept pays, dont une délégation suisse de huit membres, représentant l'Association suisse pour le suffrage féminin. Fait nouveau dans les annales de l'Alliance — dont ce fut le 19e Congrès — un tiers à peine des pays représentés furent européens. Le centre de la lutte féministe se déplace de la vieille Europe — où il reste cependant bien à faire. Depuis 1958, le secrétariat de l'A.I.F. se trouve à Ceylan, demeure de sa dynamique présidente, Mme Erlynn Deraniyagala. Infatigable voyageuse, elle a su pendant ses trois ans de présidence, renforcer considérablement l'enthousiasme des femmes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique centrale, pour le travail de l'A.I.F., à l'avant-garde de la lutte féministe depuis sa fondation en 1902.

Comme son titre l'indique, l'A.I.F. lutte en faveur de l'égalité des droits et des responsabilités entre hommes et femmes. Ce travail se fait sur deux plans : d'abord à travers ses quarante-neuf sociétés nationales répandues sur les cinq continents ; ensuite en tant qu'organisation non-gouvernementale (O.N.G.) avec statut consultatif auprès des Nations Unies. L'Alliance demande à chaque société nationale de créer dans son pays des commissions correspondant aux cinq commissions permanentes de l'A.I.F. : c'est-à-dire, les commissions pour l'égalité des droits civils et politiques, de l'éducation, des droits économiques, de l'unité de la morale et pour la compréhension internationale. Ce fut passionnant, à Dublin, d'entendre les rapports des présidences de ces commissions, et de voir monter à l'estrade tant de femmes de race et de couleur différentes, aux costumes exotiques et chatoyants, qui racontaient, souvent avec émotion ou naïveté, les progrès obtenus, les espoirs caressés.

Nouvelle méthode d'attaque d'un vieux problème

La foi souvent exprimée dans le pouvoir et l'influence des Nations Unies et de ses organisations spécialisées était de nature à ranimer l'optimisme de ceux qui estimaient que le travail le plus important des institutions internationales réside précisément, dans leur lutte tenace pour un monde meilleur, pour une élévation du niveau de vie dans tous les pays et pour tous les peuples. Si, depuis la présidence de Mme Deraniyagala, l'importance des contacts entre l'Alliance internationale et les Nations Unies est toujours davantage soulignée, c'est parce que la démonstration est faite du prestige des grandes organisations internationales dans les nouveaux pays où les femmes se liguent pour revendiquer leurs droits. Elles disposent de moyens inconnus aux féministes européennes des temps héroïques ! Le séminaire, par exemple, organisé par l'A.I.F. avec l'assistance de l'Unesco, en août 1960, à Ibadan, Nigéria, sous le titre « La femme africaine trace son avenir », eut de grands retentissements au Cycle d'étude sur la participation de la femme à la vie publique, organisé par les Nations Unies, à Addis-Abéba, en décembre de la même année. Grâce à l'aide financière de l'Unesco, six Nigériennes, de trois sociétés et régions différentes, firent le voyage à Dublin. Les possibilités de bourses d'étude, de matériel éduca-

tif, de services offerts par les différentes institutions faisant partie des Nations Unies, furent constamment rappelées aux déléguées qui eurent le privilège d'entendre et de prendre contact avec Mme Grinberg-Vinaver, chef de la Division de la femme aux Nations Unies, qui passa trois jours au Congrès. La nécessité de faire pression auprès des gouvernements pour qu'ils ratifient les conventions internationales traitant de la condition de la femme fut inscrite dans les résolutions présentées par toutes les commissions. Le sentiment d'entraide international qui se dégageait de ces discussions fut peut-être une des choses les plus réjouissantes du Congrès. A force de comparer leurs problèmes, un lien de solidarité fraternelle se forgea entre les déléguées. Un des meilleurs souvenirs de Dublin sera certainement celui des amitiés formées entre femmes de pays différents.

Un congrès en tous points réussi

Les Irlandaises déployèrent toute l'hospitalité traditionnelle de leur pays pour recevoir les congressistes. Les divertissements et

excursions arrangés pour notre plaisir furent, comme toujours, aux Congrès de l'A.I.F., notables par leur intérêt et leur variété. Le vénérable président de Valera accepta la présidence d'honneur du Congrès et reçut le comité international dans sa magnifique demeure. Une conférence sur les traditions celtes, prononcée par une éminente archéologue, précéda la visite des hauts-lieux de l'ancienne civilisation galloise, dont les vestiges des monastères d'où partirent entre autres, saint Béat et saint Gall, pour christianiser la Suisse...

Les Irlandais, rieurs, taquins, avançants, ne cachaient pas leur curiosité et l'intérêt que leur inspiraient les costumes bigarrés de certaines congressistes dans les rues victoriennes de leur capitale. Les passants arrêtaient même certaines, pour leur demander de quel pays elles venaient ; les groupements locaux tenaient à nous divertir avec démonstrations de danses traditionnelles et de joueurs de cornemuse ; celles qui le désiraient eurent l'occasion de rendre visite à une famille irlandaise.

Même si les Européennes avaient obtenu l'égalité totale de leurs droits — ce qui est loin d'être le cas — un Congrès comme celui de Dublin aurait autant à apporter aux femmes des pays dits évolués qu'aux « autres ». Le contact de ces nouvelles suffragettes, si gracieuses et féminines en saris, en robes toutes brodées, ou coiffées de grandes toques à noeuds, est un enrichissement pour nous. Elles attaquent les vieux problèmes d'une nouvelle façon, décidées d'éviter nos erreurs. Leur façon d'envisager la vie et les revendications féministes jettent une nouvelle lumière sur nos idées traditionnelles.

Devant cet enthousiasme, cette volonté de changer la société, de créer une vie meilleure pour la femme, la famille, les enfants, nous nous sentons gênées, les Suisses, d'être à côté de la mystérieuse Afghanistan, les seules dans cette grande assemblée à ne pas jour de nos droits politiques. A leurs questions, nous répondons fédéralisme, institutions complexes, référendum. Sommes-nous convainquantes ? Comment répondre à la jolie Pakistanaise qui nous demande naïvement : « Et si toutes vos femmes réclamaient avec ardeur ces droits, vos hommes continuaient-ils à vous les refuser ? »

Pearl Grobet-Sécrétan

Apprenons à mieux connaître

le personnel soignant auxiliaire

(ASF) — Dans le monde actuel, les rapports humains se multiplient, et, par un étrange paradoxe, les relations interhumaines deviennent de plus en plus précaires, et exigent le développement toujours plus étendu des diverses formes d'assistance officielle ou privée.

Un réseau de premiers secours encadre l'individu, la famille : l'assistante sociale, l'infirmière, l'aide familiale ; réseau renforcé par l'apport des bénévoles.

En principe, le public est assez bien informé sur l'assistante sociale et son rôle dans les services communaux et cantonaux d'assistance, la protection de l'enfance, le polio, les services médico-sociaux d'entreprise. La formation dure trois ans. Les quatre écoles suisses de service social sont reconnues par l'Association suisse des travailleurs sociaux (Mme M. Arbenz, présidente, Thunstrasse 27, Steffisbourg, Berne).

La terminologie courante des différentes catégories du personnel soignant nous est généralement familière. Infirmier / Infirmière s'applique aux titulaires d'un diplôme obtenu après une formation professionnelle de trois ans.

Il existe : a) des infirmières en soins généraux dont les diplômes délivrés par les écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse, sont signés et timbrés par cette dernière, infirmière d'hôpital et de clinique, infirmière visiteuse, d'hygiène sociale ; b) des infirmiers / infirmières psychiatriques, titulaires du diplôme décerné par la Société suisse de psychiatrie ; c) des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Autour de l'infirmier gravite un personnel auxiliaire diplômé ou bénévole, sur

lequel nous tentons de jeter quelque lumière.

L'aide-infirmière est une candidate infirmière âgée de 18 à 19 ans, effectuant un stage dans un hôpital-école, notamment en vue de s'assurer de ses aptitudes et de sa vocation (cours d'introduction rapide de quelques heures seulement).

L'aide-hôpitalière décharge l'infirmière de tous les travaux domestiques inhérents aux soins infirmiers. La formation essentiellement pratique dure un an (73 heures d'enseignement, 11 mois de stages). L'institution de Champ-Soleil, 11, avenue Verdier, à Lausanne, sous les auspices de l'Etat de Vaud, se charge de cette formation récente.

L'aide-soignante se prépare à travailler dans les établissements médico-sociaux par une formation de un an et demi ; c'est Champ-Soleil aussi qui entreprend ces cours, sous les auspices de l'Etat de Vaud.

Parmi les collaboratrices bénévoles de la Croix-Rouge, mentionnons l'auxiliaire-hôpitalière de la Croix-Rouge qui suit un cours théorique et pratique de 14 leçons et stage pratique en milieu hospitalier de 14 jours.

Il existe aussi des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge qui se mettent régulièrement au service des sections Croix-Rouge (soit quelques heures ou un ou deux après-midi par semaine) pour collaborer à une activité sociale au même titre que les « petits quartiers » d'une paroisse ou autres groupes d'aides bénévoles se dévouant pour des malades, des isolés, des personnes âgées.

Les directives concernant les différentes catégories de personnel soignant peuvent être obtenues auprès du Secrétariat géné-

Une qualité...



4, rue du Rhône - Genève

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

FRAISSE & Cie

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Michel-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 37
Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 33 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE

Léon Smulović

• HORLOGERIE
• BIJOUTERIE
Grand choix de montres, bijoux, chevalières or.
Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

ral de la Croix-Rouge suisse, Taubenstr. 8, Berne.

L'aide familiale est une conception moderne d'aide à la famille, complément des travailleurs sociaux et des infirmières visiteuses. La formation des aides familiales s'acquiert dans une des neuf écoles suisses d'aides familiales reconnues par l'Association suisse des organisations d'aide familiale à Zurich. Forchstr. 149, Zurich 7/32 ; l'enseignement théorique et pratique dure un an et demi pour les candidates âgées de 19 à 23 ans, elle est d'une année pour les élèves de 23 ans (cours et stages).

L'aide ménagère désigne plus spécialement la personne qui s'occupe pendant une ou deux heures par jour des ménages de personnes âgées. En Suisse allemande, dans les grandes villes, des services d'aide ménagère se sont créés, subventionnés par la Fondation suisse pour la vieillesse ; ils permettent aux personnes âgées qui en bénéficient de rester le plus longtemps possible dans leur propre foyer. Les aides ménagères sont généralement des personnes qui ont l'expérience du ménage et qui se perfectionnent par des cours rapides organisés par leurs services.

En Suisse romande, ce sont en général les services d'aide familiale collaborant avec la fondation pour la vieillesse qui se chargent du travail dans les foyers de personnes âgées, où des auxiliaires aides familiales sont régulièrement envoyées plusieurs fois par semaine.

Ces nouvelles formes d'aide ne doivent pas nous faire perdre de vue que toute action sociale ou médicale a pour but de maintenir, de rétablir ou de fortifier la famille et non pas de s'y substituer. L'aide est efficace pour autant que le bénéficiaire retrouve le sens de sa propre responsabilité.

J. B.